

L'ENNEVELINOISE

Fiche de parrainage 2024

**Rappel : le parrain doit remplir les conditions de l'article 1
du règlement 2024**

Nom du parrain : Prénom :

N° de carte de pêche :

Adresse : N° Rue

Code postal : Ville :

Nom du filleul : Prénom :

Date de naissance :

Adresse : N° Rue

Code postal : Ville :

Tél : Port :

Mail :

Rappel de règlement

Parrain et Filleul :

Le Parrain

- Chaque adhérent remplissant les conditions a le droit de parrainer 1 seul filleul.
- L'adhérent parrain est responsable de son filleul : comportement, respect du règlement, il pourra être sanctionné au même titre que son filleul.

Le Filleul

Pour être filleul, il faut obligatoirement être parrainé pour l'année en cours et être agréé par les membres du bureau. Cette demande de parrainage est donc à renouveler tous les ans en remplissant une demande d'adhésion disponible auprès des membres du comité, des gardes.

Signature du parrain

Signature du filleul